



## Tabac et voisinage

-----  
Par thierrygz

Bonjour,

Nous sommes non-fumeurs et nos voisins passent leur temps sur leur balcon à l'étage inférieur.

Les odeurs envahissent notre balcon mais aussi notre appartement, même fenêtres fermées.

Nous avons bouché les aérations, en vain.

Nous avons signalé Le problème à ces personnes et reçu des insultes en retour.

Le représentant des copropriétaires nous dit qu'il ne peut rien faire. (lui même est fumeur et fume à l'extérieur sur sa terrasse au Rdc.)

Merci pour vos conseils

Cordialement

M. GONZALEZ

-----  
Par thierrygz

Bonjour à tous,

Je constate que les non-fumeurs n'ont pas non plus la cote sur ce forum. Car sinon, j'aurais déjà eu un flot de réponses, de messages de soutien, de conseils.

Alors, à ceux qui, comme nous, sont ennuyés par ce type de nuisance, sachez que nous avons trouvé la solution "radicale".

Cette solution s'appelle "le retour à l'envoyeur". Un ventilateur sur le balcon, placé au dessus du ou des drogués, orienté vers le bas et ils comprennent immédiatement la gêne occasionnée par la fumée de leurs pétards, pourtant légaux, car achetés au bureau de tabac du coin de la rue.

Entre nous, ils devraient changer l'intitulé de leur profession ces buralistes : "dealers agréés".

Si cette technique ne suffit pas, j'envisage d'embaumer le voisinage avec des odeurs de marée. Cela me rappellera la région d'où je viens : la côte Atlantique.

-----  
Par Tisuisse1

La loi anti-tabac interdit de fumer sur son lieu de travail et dans les établissements recevant du public ainsi que dans les enceintes des établissements d'enseignement. Cette loi ne s'applique ni à la rue, ni aux lieux privés dont les balcons qui restent des espaces privatifs même si, cette tabagie empeste les logements autour de ces balcons et terrasses.

-----  
Par thierrygz

Merci pour cette réponse qui confirme que le législateur est bien aussi un fumeur, sinon une telle loi aurait été votée. Mais comme je l'ai déjà mentionné : nous avons trouvé la parade et j'invite tous les non-fumeurs à faire de même.

Enfumez ce voisin qui vous enfume avec ses propres odeurs nauséabondes.

Il existe de merveilleux ventilateurs qui font des merveilles.

Bien sûr, rien ne vous empêche de personnaliser le message transmis à votre voisin drogué, en ajoutant une petite touche de fruits de mer faisandés, d'excréments en tous genres, mais aussi pourquoi pas si vous avez envie de vous

prendre pour Geronimo, en faisant griller vous aussi quelques kilos de tabac, dont la fumée sera propulsée chez votre voisin.

L'enfumeur enfumé.